



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
MERCREDI 12 AVRIL 2023, à 19h00
À la salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles
1506, avenue du Lac-Saint-Charles

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Claudya Tremblay	Présidente
M. Alain Ancil	Trésorier
M. Pier-Yves Poulin	Administrateur
Mme Véronique Hunter	Administratrice

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M. Mario Demeule, conseiller en consultations publiques
Mme Sayana Khuon, conseillère en consultations publiques
Mme Diane Corriveau, secrétaire de rédaction

EST ABSENT

M. Steeve Verret, conseiller municipal du district-Lac-Saint-Charles-Saint-Émile
Mme Marie-Reine Gauthier, secrétaire

IL Y DONC QUORUM

Outre les personnes ci-haut énumérés, cinq personnes sont également présentes.

23-AGA-01 **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Claudya Tremblay ouvre l'assemblée à 19h20. Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux citoyens et fait la lecture de l'ordre du jour.

23-AGA-02 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 23-AGA-01 Ouverture de l'assemblée
- 23-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-AGA-03 Élections et explication du déroulement des élections :
 - Appel de candidatures et validation des bulletins
 - Présentation des candidates et des candidats
 - Début du scrutin
- 23-AGA-04 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 avril 2022
- 23-AGA-05 Dépôt et ratification du rapport annuel et des états financiers
 - Présentation du rapport annuel 2022
 - Présentation des états financiers 2022
 - Questions et commentaires du public
 - Ratification du rapport annuel et des états financiers (*Fin du scrutin*)
- 23-AGA-06 Période d'information du conseiller municipal
- 23-AGA-07 Période de questions et commentaires du public
- 23-AGA-08 Annonce des résultats du scrutin et tirage au sort pour déterminer le terme des mandats des administratrices et administrateurs
- 23-AGA-09 Levée de l'assemblée

2023-AGA-01

Sur proposition de M. Pier-Yves Poulin, appuyé par M. Alain Anctil, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

23-AGA-03 **ÉLECTIONS**

Explications du déroulement des élections
Appel des candidatures et validation des bulletins
Présentation des candidates et candidats
Scrutin

À l'aide d'une présentation à l'écran, M. Mario Demeule, explique la mission, le mandat du conseil de quartier de même que le déroulement des élections.

Un conseil de quartier peut être constitué de 11 personnes se répartissant comme suit :

- 8 membres élus dont 4 hommes et 4 femmes, pour un mandat de 2 ans et

- 3 personnes nommées (en cooptation) par les administrateurs élus, pour un mandat expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

Le quorum pour la tenue d'une assemblée du conseil d'administration est de cinq membres de ce conseil dont au moins trois sont des administrateurs élus par les membres du conseil de quartier.

Selon l'échéancier des mandats en cours et des mandats terminés des administrateurs, les postes à combler au conseil de quartier de Lac Saint-Charles se répartissent comme suit :

- 3 postes/femmes (2 mandats de 2 ans et 1 mandat de 1an)
- 2 postes/hommes (2 mandats de 2 ans)
- 3 postes en cooptation

M. Mario Demeule lance un appel de candidatures parmi les citoyens présents. Il mentionne avoir reçu deux bulletins de candidature dûment conformes de candidats/candidates :

Deux candidates pour le poste/femme:

- Mme Véronique Hunter
- Mme Marlène Gagnon

Aucun pour les postes/hommes.

La candidate, madame Marlène Gagnon se présente et fait part de son intérêt à s'impliquer au sein du conseil de quartier. Madame Véronique Hunter avait antérieurement été cooptée pour agir au sein du conseil de quartier.

Mme Marlène Gagnon est élue par acclamation pour un mandat de deux (2) ans. Madame Véronique Hunter est également élue par acclamation pour une période de deux ans.

M. Demeule remercie et félicite les nouvelles administratrices madame Marlène Gagnon et madame Véronique Hunter.

23-AGA-04 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 12 AVRIL 2022**

2023-AGA-02

Sur proposition de Mme Véronique Hunter, appuyé par M. Alain Anctil, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 avril 2022.

23-AGA-05 **DÉPÔT ET RATIFICATION DU RAPPORT ANNUEL ET DES ÉTATS FINANCIERS**

Présentation du rapport annuel 2022
Présentation des états financiers 2022

Madame Claudya Tremblay fait une présentation rapide en invitant les citoyens à prendre connaissance du rapport annuel et des états financiers (Annexe 1 p. 14), qui sera rapidement accessible sur le site internet de la Ville de Québec. M. Anctil commente les états financiers 2022 et apporte les précisions nécessaires à la compréhension. Monsieur Anctil souligne l'importance de cette structure « Conseil de quartier » comme instrument démocratique et note l'excellente collaboration qui existe avec les élus municipaux du conseil de la ville de Québec.

Questions et commentaires du public

Des échanges portent sur

- La présentation Rapport annuel 2022 qui pourrait davantage souligner et mettre en lumière le travail et les réalisations du Conseil de quartier durant son année. Ce serait un *portrait dynamique* des efforts mis en commun pour assurer l'écoute et le mieux-être des citoyens de la communauté du Lac-St-Charles.

- Sur la surveillance policière relativement à l'harmonisation des limites de vitesse sur certaines rues qui sera portée à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre ordinaire du conseil.

- Le suivi du dossier portant sur « la réparation ou l'aménagement » des trottoirs sur la rue Delage.

- Le dossier AGIRO et le problème de connexion des égouts qui est porté en séance ordinaire qui suit la présente assemblée.

Ratification du rapport annuel et des états financiers 2020

2023-AGA-03

Sur proposition de M. Pier-Yves Poulin, appuyé par M. Alain Anctil, il est unanimement résolu d'adopter le rapport annuel 2022 du Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles.

2023-AGA-04

Sur proposition de Mme Véronique Hunter, appuyée par M. Pier-Yves Poulin, il est unanimement résolu de ratifier les états financiers non-vérifiés pour l'année 2022.

23-AGA-06 PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Steeve Verret, conseiller municipal du district-Lac-Saint-Charles-Saint-Émile étant absent, cette période d'information n'a pas été tenue.

23-AGA-07 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES DU PUBLIC

Sujets discutés au point 23-AGA-05.

23-AGA-08 ANNONCE DES RÉSULTATS DU SCRUTIN ET TIRAGE AU SORT POUR

**DÉTERMINER LE TERME DES MANDATS DES ADMINISTRATRICES
ET ADMINISTRATEURS**

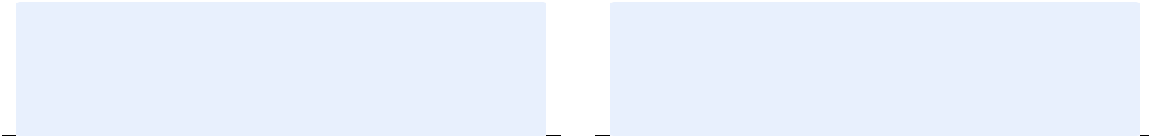
Rappel est fait que les administrateurs et administratrices élus-es pour un mandat de deux (2) ans sont :

- Mme Véronique Hunter
- Mme Marlène Gagnon

Les membres remercient et soulignent la contribution de madame Marie-Reine Gauthier dont le mandat est terminé ce soir.

23-AGA-09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé et sur proposition de M. Pier-Yves Poulin, appuyée par Mme Véronique Hunter, il est unanimement résolu que l'assemblée soit levée à 20h10.



/AG